

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 12

Quorum : 07

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

**COMMUNE DE LE DONJON**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

**Présents :** M LABBE Guy – Mme BEURRIER Chrystelle – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

**Absents excusés :** /

**Absent :** /

**Procuration :** /

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 02 Avril 2026

**Secrétaire de séance :** Mme COUTY Micheline

**RESTITUTION D'UNE CAUTION**

M le Maire informe le Conseil Municipal que par courrier en date du 28 février 2026, la SCM DELPECH LEDUC, cabinet dentaire installé à la maison de santé, a demandé la restitution de la caution versée à l'entrée dans les lieux, car la société est dissoute depuis le 31 décembre 2025.

M le Maire précise qu'un état des lieux a été dressé et qu'il ne laisse apparaître aucun dégât.

Il propose donc de restituer la caution d'un montant de 1 131.48 € (mille cent trente et un euros quarante huit centimes) à la SCM DELPECH LEDUC.

**OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ :**

Pour : 12 – Contre : 00 – Abstention : 00

- Autorise M le maire à restituer la caution de 1 131.48 € à la SCM DELPECH LEDUC.

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Guy LABBE



La secrétaire de séance,

Micheline COUTY

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 12

Quorum : 07

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

### **COMMUNE DE LE DONJON**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

**Présents :** M LABBE Guy – Mme BEURRIER Chrystelle – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

**Absents excusés :** /

**Absent :** /

**Procuration :** /

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 02 Avril 2026

**Secrétaire de séance :** Mme COUTY Micheline

### **CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION**

M le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'agrandissement de l'accueil de loisirs permettra d'ouvrir les mercredi scolaires en plus des matins et des soirs d'école. Il précise qu'il serait nécessaire de recruter un agent qui sera chargé d'assurer la direction de la structure.

M le Maire propose d'ouvrir un poste d'adjoint d'animation contractuel à 29 heures hebdo.

**OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ :**

Pour : 12 – Contre : 00 – Abstention : 00

- Autorise la création d'un poste d'adjoint d'animation contractuel à 29 heures hebdo.
- Autorise M le Maire à publier l'appel à candidature afin de recruter l'agent qui sera en charge de la direction de l'accueil de loisirs.
- Autorise M le Maire à signer tout document utile relatif à cette création de poste et à cet appel à candidature.

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Guy LABBE



La secrétaire de séance,

Micheline COUTY

A handwritten signature in dark ink, which appears to be 'M. Couty', written over a horizontal line.

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 12

Quorum : 07

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

### **COMMUNE DE LE DONJON**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

**Présents :** M LABBE Guy – Mme BEURRIER Chrystelle – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

**Absents excusés :** /

**Absent :** /

**Procuration :** /

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 02 Avril 2026

**Secrétaire de séance :** Mme COUTY Micheline

---

### **CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE SAISONNIER**

M le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un agent des services techniques a fait valoir ses droits à la retraite depuis le 01 avril dernier.

Pour pallier à ce manque d'effectif, M le Maire propose de créer un poste d'adjoint technique contractuel, à 35 heures par semaine, pour la période du 01 mai 2026 au 30 novembre 2026.

L'agent sera recruté au titre de l'article L 332-23-2° : accroissement saisonnier d'activité.

**OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

Pour : 12 – Contre : 00 – Abstention : 00

- Autorise la création d'un poste d'adjoint technique contractuel, non permanent, à 35 heures par semaines, pour la période du 01 mai 2026 au 30 novembre 2026, au titre de l'article L 332-23-2° : accroissement saisonnier d'activité.
- Autorise M le Maire à procéder au recrutement de l'agent et à signer tout document utile, notamment le contrat d'engagement de l'agent.

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Guy LABBE



La secrétaire de séance,

Micheline COUTY

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 12

Quorum : 07

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

**COMMUNE DE LE DONJON**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

**Présents :** M LABBE Guy – Mme BEURRIER Chrystelle – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

**Absents excusés :** /

**Absent :** /

**Procuration :** /

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 02 Avril 2026

**Secrétaire de séance :** Mme COUTY Micheline

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS A COMPTER DU 01 MAI 2026**

M le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération n° 08.04.2026/002 et n° 08.04.2026/003, il a été décidé de créer un poste d'adjoint d'animation contractuel à 29 heures hebdomadaires ainsi qu'un poste d'adjoint technique saisonnier à 35 heures hebdomadaires.

M le Maire précise donc qu'il serait nécessaire de modifier le tableau des effectifs à compter du 01 mai 2026.

**OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

Pour : 12 – Contre : 00 – Abstention : 00

- Fixe le tableau des effectifs comme suit à compter du 1<sup>er</sup> mai 2026 :

Grade	Nbre poste	Nombre d'heures
<b>Filière Administrative</b>		
Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> cl	1	TC (35h/semaine)
Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> cl	1	TC (35h/semaine)
Rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe	1	TC (35h/semaine)

Adjoint administratif	1	TC (35 h/semaine)
<b>Filière technique</b>		
Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	2	TC (35 h/semaine)
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	2	TC (35h/semaine)
Adjoint technique	3	TC (35h/semaine)
Adjoint technique	1	TNC (7 heures hebdo)
Adjoint technique non permanent	1	TC (35/semaine) - Contractuel
<b>Filière sociale</b>		
ATSEM principale 1 <sup>ère</sup> classe	1	TC (35h/semaine)
<b>Filière animation</b>		
Adjoint d'animation	1	TNC (29 h/semaine) - Contractuel

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Guy LABBE



La secrétaire de séance,

Micheline COUTY

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 12

Quorum : 07

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

**COMMUNE DE LE DONJON**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

**Présents :** M LABBE Guy – Mme BEURRIER Chrystelle – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

**Absents excusés :** /

**Absent :** /

**Procuration :** /

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 02 Avril 2026

**Secrétaire de séance :** Mme COUTY Micheline

**REMUNERATION DES HEURES COMPLEMENTAIRES ET SUPPLEMENTAIRES**

M le Maire informe le Conseil Municipal que les agents à temps complet peuvent être amenés à effectuer des heures supplémentaires en raison des nécessités de service, à la demande du Maire, pour les agents titulaires et non titulaires. Il précise que le nombre d'heures supplémentaires réalisées chaque mois ne pourra pas excéder 25 heures.

Il informe qu'il en est de même pour les agents à temps non complet, qui en plus de leur temps de travail peuvent effectuer des heures complémentaires qui ne peuvent pas conduire au dépassement de 35 heures par semaine. Les heures effectuées au-delà des 35 heures par semaine relèveront du régime des heures supplémentaires.

**OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ :**

Pour : 12 – Contre : 00 – Abstention : 00

- Autorise M le Maire à rémunérer les heures supplémentaires pour les agents titulaires et non titulaires à temps non complet, dans les limites fixées par la réglementation.
- Autorise M le Maire à rémunérer les heures complémentaires pour les agents titulaires et non titulaires à temps non complet, dans les limites fixées par la réglementation.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Guy LABBE



La secrétaire de séance,

Micheline COUTY

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 12

Quorum : 07

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

### **COMMUNE DE LE DONJON**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

**Présents :** M LABBE Guy – Mme BEURRIER Chrystelle – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

**Absents excusés :** /

**Absent :** /

**Procuration :** /

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 02 Avril 2026

**Secrétaire de séance :** Mme COUTY Micheline

### **ELECTION DE DELEGUES CHARGES DE SIEGER AU SIVOS DE LA REGION DU DONJON**

Sous la Présidence de Monsieur Guy LABBE élu Maire, il a été procédé à la désignation de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants pour représenter la Commune de LE DONJON au sein du SIVOS de la Région de Le Donjon.

A l'unanimité les membres de l'Assemblée ont souhaité que le vote s'effectue au scrutin public (vote à main levée).

Le résultat du vote à main levée a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	12
Nombre de voix pour	12
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstention	0

Sont désignés, à l'unanimité :

**DELEGUES TITULAIRES** : TULOUP Fabrice – COUTY Micheline

**DELEGUES SUPPLEANTS** : BEURRIER Chrystelle – CHABROUX Marie-Ange

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Guy LABBE



La secrétaire de séance,

Micheline COUTY

**CLASSIFICATION : 5.3 – Désignation de  
représentants**

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 12

Quorum : 07

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

**COMMUNE DE LE DONJON**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

**Présents :** M LABBE Guy – Mme BEURRIER Chrystelle – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

**Absents excusés :** /

**Absent :** /

**Procuration :** /

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 02 Avril 2026

**Secrétaire de séance :** Mme COUTY Micheline

**ELECTION DE DELEGUES CHARGES DE SIEGER  
AU SYNDICAT MIXTE DE LA VALLEE DE LA BESBRE**

Sous la Présidence de Monsieur Guy LABBE élu Maire, il a été procédé à la désignation de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants pour représenter la Commune de LE DONJON au sein du syndicat mixte de la Vallée de la Besbre.

A l'unanimité les membres de l'Assemblée ont souhaité que le vote s'effectue au scrutin public (vote à main levée).

Le résultat du vote à main levée a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	12
Nombre de voix pour	12
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstention	0

Sont désignés, à l'unanimité :

**DELEGUES TITULAIRES** : DUFOURD Jean-Pierre – TULOUP Fabrice

**DELEGUES SUPPLEANTS** : SEGAUD Gilles – LABBE Guy

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Guy LABBE



La secrétaire de séance,

Micheline COUTY

Nombre de membres en exercice : 12  
Nombre de membres présents : 12  
Nombre de membres votants : 12  
Quorum : 07

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

**COMMUNE DE LE DONJON**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

**Présents :** M LABBE Guy – Mme BEURRIER Chrystelle – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

**Absents excusés :** /

**Absent :** /

**Procuration :** /

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 02 Avril 2026

**Secrétaire de séance :** Mme COUTY Micheline

**ELECTION DE DELEGUES CHARGES DE SIEGER  
AU SDE 03**

Sous la Présidence de Monsieur Guy LABBE élu Maire, il a été procédé à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour représenter la Commune de LE DONJON au sein du syndicat départemental d'électricité de l'Allier (SDE 03)

A l'unanimité les membres de l'Assemblée ont souhaité que le vote s'effectue au scrutin public (vote à main levée).

Le résultat du vote à main levée a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	12
Nombre de voix pour	12
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstention	0

Sont désignés, à l'unanimité :

DELEGUE TITULAIRE : SEGAUD Gilles

DELEGUE SUPPLEANT : PERICHON Jean-Louis

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Guy LABBE



La secrétaire de séance,

Micheline COUTY

**CLASSIFICATION : 5.3 – Désignation de  
représentants**

Nombre de membres en exercice : 12  
Nombre de membres présents : 12  
Nombre de membres votants : 12  
Quorum : 07

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

**COMMUNE DE LE DONJON**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

**Présents :** M LABBE Guy – Mme BEURRIER Chrystelle – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

**Absents excusés :** /

**Absent :** /

**Procuration :** /

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 02 Avril 2026

**Secrétaire de séance :** Mme COUTY Micheline

**ELECTION DE DELEGUES CHARGES DE SIEGER  
AU CNAS**

Sous la Présidence de Monsieur Guy LABBE élu Maire, il a été procédé à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour représenter la Commune de LE DONJON au sein du comité national de l'action sociale (CNAS)

A l'unanimité les membres de l'Assemblée ont souhaité que le vote s'effectue au scrutin public (vote à main levée).

Le résultat du vote à main levée a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	12
Nombre de voix pour	12
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstention	0

Sont désignés, à l'unanimité :

DELEGUE TITULAIRE : GENAUD Françoise

DELEGUE SUPPLEANT : BELIN Alexandra

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Guy LABBE



La secrétaire de séance,

Micheline COUTY

**CLASSIFICATION : 5.3 – Désignation de  
représentants**

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 12

Quorum : 07

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

**COMMUNE DE LE DONJON**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

**Présents :** M LABBE Guy – Mme BEURRIER Chrystelle – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

**Absents excusés :** /

**Absent :** /

**Procuration :** /

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 02 Avril 2026

**Secrétaire de séance :** Mme COUTY Micheline

**ELECTION DE DELEGUES CHARGES DE SIEGER  
A ALLIER BOURBONNAIS TERRITOIRES**

Sous la Présidence de Monsieur Guy LABBE élu Maire, il a été procédé à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour représenter la Commune de LE DONJON au sein de ALLIER BOURBONNAIS TERRITOIRE (ABT)

A l'unanimité les membres de l'Assemblée ont souhaité que le vote s'effectue au scrutin public (vote à main levée).

Le résultat du vote à main levée a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	12
Nombre de voix pour	12
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstention	0

Sont désignés, à l'unanimité :

DELEGUE TITULAIRE : SEGAUD Gilles

DELEGUE SUPPLEANT : DUFOURD Jean-Pierre

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Guy LABBE



La secrétaire de séance,

Micheline COUTY

Nombre de membres en exercice : 12  
Nombre de membres présents : 12  
Nombre de membres votants : 12  
Quorum : 07

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

**COMMUNE DE LE DONJON**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

**Présents :** M LABBE Guy – Mme BEURRIER Chrystelle – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

**Absents excusés :** /

**Absent :** /

**Procuration :** /

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 02 Avril 2026

**Secrétaire de séance :** Mme COUTY Micheline

**ELECTION DE DELEGUES CHARGES DE SIEGER  
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE SOCIAL LA FARANDOLE**

Sous la Présidence de Monsieur Guy LABBE élu Maire, il a été procédé à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour représenter la Commune de LE DONJON au sein du conseil d'administration du centre social LA FARANDOLE.

A l'unanimité les membres de l'Assemblée ont souhaité que le vote s'effectue au scrutin public (vote à main levée).

Le résultat du vote à main levée a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	12
Nombre de voix pour	12
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstention	0

Sont désignés, à l'unanimité :

DELEGUE TITULAIRE : PERICHON Jean-Louis

DELEGUE SUPPLEANT : LABBE Guy

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Guy LABBE



La secrétaire de séance,

Micheline COUTY

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 12

Quorum : 07

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

**COMMUNE DE LE DONJON**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

**Présents :** M LABBE Guy – Mme BEURRIER Chrystelle – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

**Absents excusés :** /

**Absent :** /

**Procuration :** /

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 02 Avril 2026

**Secrétaire de séance :** Mme COUTY Micheline

**ELECTION DE DELEGUES CHARGES DE SIEGER  
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EHPAD DES CORDELIERS**

Sous la Présidence de Monsieur Guy LABBE élu Maire, il a été procédé à la désignation de deux délégués titulaires et d'un délégué suppléant pour représenter la Commune de LE DONJON au sein du conseil d'administration de l'EHPAD des Cordeliers, sise à LE DONJON.

A l'unanimité les membres de l'Assemblée ont souhaité que le vote s'effectue au scrutin public (vote à main levée).

Le résultat du vote à main levée a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	12
Nombre de voix pour	12
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstention	0

Sont désignés, à l'unanimité :

**DELEGUES TITULAIRES** : GENAUD Françoise – DUVERNAY Gilles

**DELEGUE SUPPLEANT** : SEGAUD Gilles

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Guy LABBE



La secrétaire de séance,

Micheline COUTY

**CLASSIFICATION : 5.3 – Désignation de  
représentants**

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 12

Quorum : 07

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

**COMMUNE DE LE DONJON**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

**Présents :** M LABBE Guy – Mme BEURRIER Chrystelle – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

**Absents excusés :** /

**Absent :** /

**Procuration :** /

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 02 Avril 2026

**Secrétaire de séance :** Mme COUTY Micheline

**ELECTION DE DELEGUES CHARGES DE SIEGER  
AU CONSEIL D'ECOLE – ECOLE MARLENE JOBERT**

Sous la Présidence de Monsieur Guy LABBE élu Maire, il a été procédé à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour représenter la Commune de LE DONJON au sein du conseil d'école – Ecole Marlène JOBERT.

A l'unanimité les membres de l'Assemblée ont souhaité que le vote s'effectue au scrutin public (vote à main levée).

Le résultat du vote à main levée a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	12
Nombre de voix pour	12
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstention	0

Sont désignés, à l'unanimité :

DELEGUE TITULAIRE : COUTY Micheline

DELEGUE SUPPLEANT : BELIN Alexandra

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Guy LABBE



La secrétaire de séance,

Micheline COUTY

**CLASSIFICATION : 5.3 – Désignation de  
représentants**

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 12

Quorum : 07

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

**COMMUNE DE LE DONJON**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

**Présents :** M LABBE Guy – Mme BEURRIER Chrystelle – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

**Absents excusés :** /

**Absent :** /

**Procuration :** /

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 02 Avril 2026

**Secrétaire de séance :** Mme COUTY Micheline

**ELECTION DE DELEGUES CHARGES DE SIEGER  
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE VICTOR HUGO – LE DONJON**

Sous la Présidence de Monsieur Guy LABBE élu Maire, il a été procédé à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour représenter la Commune de LE DONJON au sein du conseil d'administration du collège Victor HUGO – LE DONJON

A l'unanimité les membres de l'Assemblée ont souhaité que le vote s'effectue au scrutin public (vote à main levée).

Le résultat du vote à main levée a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	12
Nombre de voix pour	12
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstention	0

Sont désignés, à l'unanimité :

**DELEGUE TITULAIRE** : COUTY Micheline

**DELEGUE SUPPLEANT** : TULOUP Fabrice

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Guy LABBE



La secrétaire de séance,

Micheline COUTY

Nombre de membres en exercice : 12  
Nombre de membres présents : 12  
Nombre de membres votants : 12  
Quorum : 07

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

**COMMUNE DE LE DONJON**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

**Présents :** M LABBE Guy – Mme BEURRIER Chrystelle – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

**Absents excusés :** /

**Absent :** /

**Procuration :** /

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 02 Avril 2026

**Secrétaire de séance :** Mme COUTY Micheline

**ELECTION DE DELEGUES CHARGES DE SIEGER  
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SICTOM SUD ALLIER**

Sous la Présidence de Monsieur Guy LABBE élu Maire, il a été procédé à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour représenter la Commune de LE DONJON au sein du conseil d'administration du SICTOM SUD ALLIER

A l'unanimité les membres de l'Assemblée ont souhaité que le vote s'effectue au scrutin public (vote à main levée).

Le résultat du vote à main levée a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	12
Nombre de voix pour	12
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstention	0

Sont désignés, à l'unanimité :

DELEGUE TITULAIRE : PERICHON Jean-Louis

DELEGUE SUPPLEANT : BEURRIER Chrystelle

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Guy LABBE



La secrétaire de séance,

Micheline COUTY

**CLASSIFICATION : 5.3 – Désignation de  
représentants**

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 12

Quorum : 07

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

**COMMUNE DE LE DONJON**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

**Présents :** M LABBE Guy – Mme BEURRIER Chrystelle – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

**Absents excusés :** /

**Absent :** /

**Procuration :** /

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 02 Avril 2026

**Secrétaire de séance :** Mme COUTY Micheline

**ELECTION DE DELEGUES CHARGES DE SIEGER  
A L'ASSOCIATION VOUZANCE ET LOIRE**

Sous la Présidence de Monsieur Guy LABBE élu Maire, il a été procédé à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour représenter la Commune de LE DONJON au sein de l'association Vouzance et Loire.

A l'unanimité les membres de l'Assemblée ont souhaité que le vote s'effectue au scrutin public (vote à main levée).

Le résultat du vote à main levée a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	12
Nombre de voix pour	12
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstention	0

Sont désignés, à l'unanimité :

**DELEGUE TITULAIRE** : PERICHON Jean-Louis

**DELEGUE SUPPLEANT** : BEURRIER Chrystelle

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Guy LABBE



La secrétaire de séance,

Micheline COUTY

**CLASSIFICATION : 5.3 – Désignation de  
représentants**

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 12

Quorum : 07

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

**COMMUNE DE LE DONJON**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

**Présents :** M LABBE Guy – Mme BEURRIER Chrystelle – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

**Absents excusés :** /

**Absent :** /

**Procuration :** /

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 02 Avril 2026

**Secrétaire de séance :** Mme COUTY Micheline

**ELECTION D'UN REFERENT DEFENSE, SECURITE ET INCENDIE**

Sous la Présidence de Monsieur Guy LABBE élu Maire, il a été procédé à la désignation d'un référent défense, sécurité et incendie pour représenter la Commune de LE DONJON.

A l'unanimité les membres de l'Assemblée ont souhaité que le vote s'effectue au scrutin public (vote à main levée).

Le résultat du vote à main levée a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	12
Nombre de voix pour	12
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstention	0

Est désigné, à l'unanimité :

DELEGUE TITULAIRE : BEURRIER Chrystelle

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Guy LABBE



La secrétaire de séance,

Micheline COUTY

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 12

Quorum : 07

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

### **COMMUNE DE LE DONJON**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

**Présents :** M LABBE Guy – Mme BEURRIER Chrystelle – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

**Absents excusés :** /

**Absent :** /

**Procuration :** /

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 02 Avril 2026

**Secrétaire de séance :** Mme COUTY Micheline

### **ELECTION D'UN REFERENT SECURITE ROUTIERE**

Sous la Présidence de Monsieur Guy LABBE élu Maire, il a été procédé à la désignation d'un référent sécurité routière pour représenter la Commune de LE DONJON.

A l'unanimité les membres de l'Assemblée ont souhaité que le vote s'effectue au scrutin public (vote à main levée).

Le résultat du vote à main levée a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	12
Nombre de voix pour	12
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstention	0

Est désigné, à l'unanimité :

DELEGUE TITULAIRE : Fabrice TULOUP

Pour extrait conforme

Le Maire,

Guy LABBE



La secrétaire de séance,

Micheline COUTY

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 12

Quorum : 07

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

**COMMUNE DE LE DONJON**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

**Présents :** M LABBE Guy – Mme BEURRIER Chrystelle – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

**Absents excusés :** /

**Absent :** /

**Procuration :** /

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 02 Avril 2026

**Secrétaire de séance :** Mme COUTY Micheline

**CREATION DE LA COMMISSION FINANCES – RESSOURCES HUMAINES –  
ADMINISTRATION GENERALE**

Vu l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal constitue la commission Finances – Ressources humaines – Administration générale

Considérant qu'outre le Maire il convient de désigner les membres de cette commission.

Le vote se fait au scrutin public.

Nombre de votants	12
Nombre de voix pour	12
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstention	0

Sont désignés, à l'unanimité, membres de la commission Finances – Ressources humaines – Administration générale :

**Président** : LABBE Guy

**Membres** : BEURRIER Chrystelle - PERICHON Jean- Louis – SEGAUD Gilles – COUTY Micheline – DUFOURD Jean-Pierre

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Guy LABBE



La secrétaire de séance,

Micheline COUTY

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 12

Quorum : 07

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

**COMMUNE DE LE DONJON**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

**Présents :** M LABBE Guy – Mme BEURRIER Chrystelle – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

**Absents excusés :** /

**Absent :** /

**Procuration :** /

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 02 Avril 2026

**Secrétaire de séance :** Mme COUTY Micheline

**CREATION DE LA COMMISSION SERVICES OPERATIONNELS**

Vu l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal constitue la commission Services opérationnels.

Considérant qu'outre le Maire il convient de désigner les membres de cette commission.

Le vote se fait au scrutin public.

Nombre de votants	12
Nombre de voix pour	12
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstention	0

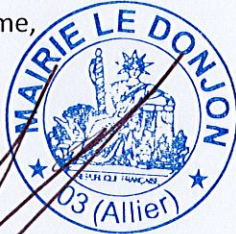
**Sont désignés, à l'unanimité, membres de la commission Services opérationnels :**

**Président** : LABBE Guy

**Membres** : SEGAUD Gilles – TULOUP Fabrice – BELIN Alexandra – PERICHON Jean-Louis – BEURRIER  
Chrystelle – DUFOURD Jean-Pierre

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Guy LABBE



La secrétaire de séance,

Micheline COUTY

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 12

Quorum : 07

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

**COMMUNE DE LE DONJON**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

**Présents :** M LABBE Guy – Mme BEURRIER Chrystelle – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

**Absents excusés :** /

**Absent :** /

**Procuration :** /

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 02 Avril 2026

**Secrétaire de séance :** Mme COUTY Micheline

**CREATION DE LA COMMISSION VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE**

Vu l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal constitue la commission Vie locale et associative.

Considérant qu'outre le Maire il convient de désigner les membres de cette commission.

Le vote se fait au scrutin public.

Nombre de votants	12
Nombre de voix pour	12
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstention	0

**Sont désignés, à l'unanimité, membres de la commission Vie locale et associative :**

**Président** : LABBE Guy

**Membres** : PERICHON Jean- Louis – GENAUD Françoise – BEURRIER Chrystelle – DUVERNAY Gilles –  
COUTY Micheline – TULOUP Fabrice.

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Guy LABBE



La secrétaire de séance,

Micheline COUTY

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 12

Quorum : 07

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

**COMMUNE DE LE DONJON**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

**Présents :** M LABBE Guy – Mme BEURRIER Chrystelle – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

**Absents excusés :** /

**Absent :** /

**Procuration :** /

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 02 Avril 2026

**Secrétaire de séance :** Mme COUTY Micheline

**CREATION DE LA COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES**

Vu l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal constitue la commission affaires scolaires et périscolaires

Considérant qu'outre le Maire il convient de désigner les membres de cette commission.

Le vote se fait au scrutin public.

Nombre de votants	12
Nombre de voix pour	12
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstention	0

Sont désignés, à l'unanimité, membres de la commission affaires scolaires et périscolaires :

**Président** : LABBE Guy

**Membres** : COUTY Micheline – CHABROUX Marie-Ange – GENAUD Françoise - BELIN Alexandra –  
MARIDET Annick – TULOUP Fabrice.

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Guy LABBE



La secrétaire de séance,

Micheline COUTY

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 12

Quorum : 07

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

**COMMUNE DE LE DONJON**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

**Présents :** M LABBE Guy – Mme BEURRIER Chrystelle – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

**Absents excusés :** /

**Absent :** /

**Procuration :** /

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 02 Avril 2026

**Secrétaire de séance :** Mme COUTY Micheline

**CREATION DE LA COMMISSION COMMUNICATION**

Vu l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal constitue la commission communication.

Considérant qu'outre le Maire il convient de désigner les membres de cette commission.

Le vote se fait au scrutin public.

Nombre de votants	12
Nombre de voix pour	12
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstention	0

Sont désignés, à l'unanimité, membres de la commission communication :

Président : LABBE Guy

Membres : GENAUD Françoise – PERICHON Jean-Louis – BEURRIER Chrystelle – MARIDET Annick –  
CHABROUX Marie-Ange.

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Guy LABBE



La secrétaire de séance,

Micheline COUTY

Nombre de membres en exercice : 12  
Nombre de membres présents : 12  
Nombre de membres votants : 12  
Quorum : 07

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

**COMMUNE DE LE DONJON**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

**Présents :** M LABBE Guy – Mme BEURRIER Chrystelle – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

**Absents excusés :** /

**Absent :** /

**Procuration :** /

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 02 Avril 2026

**Secrétaire de séance :** Mme COUTY Micheline

**CREATION DU GROUPE DE TRAVAIL FLEURISSEMENT ET EMBELLISSEMENT**

M le Maire propose de constituer un groupe de travail intitulé : fleurissement et embellissement.

Considérant qu'outre le Maire il convient de désigner les membres de ce groupe de travail.

Le vote se fait au scrutin public.

Nombre de votants	12
Nombre de voix pour	12
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstention	0

**Sont désignés, à l'unanimité, membres du groupe de travail fleurissement et embellissement :**

**Président** : LABBE Guy

**Membres** : MARIDET Annick – DUVERNAY Gilles – BELIN Alexandra – MARIDET Annick – CHABROUX Marie-Ange – COUTY Micheline.

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Guy LABBE



La secrétaire de séance,

Micheline COUTY

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 12

Quorum : 07

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

**COMMUNE DE LE DONJON**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

**Présents :** M LABBE Guy – Mme BEURRIER Chrystelle – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

**Absents excusés :** /

**Absent :** /

**Procuration :** /

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 02 Avril 2026

**Secrétaire de séance :** Mme COUTY Micheline

**CREATION DU GROUPE DE TRAVAIL FESTIVITES**

M le Maire propose de constituer un groupe de travail intitulé : festivités.

Considérant qu'outre le Maire il convient de désigner les membres de ce groupe de travail.

Le vote se fait au scrutin public.

Nombre de votants	12
Nombre de voix pour	12
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstention	0

**Sont désignés, à l'unanimité, membres du groupe de travail festivités :**

**Président** : LABBE Guy

**Membres** : CHABROUX Marie-Ange – MARIDET Annick – GENAUD Françoise – COUTY Micheline –  
BELIN Alexandra – DUVERNAY Gilles – PERICHON Jean- Louis – BEURRIER Chrystelle.

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Guy LABBE



La secrétaire de séance,

Micheline COUTY

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 12

Quorum : 07

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

### **COMMUNE DE LE DONJON**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

**Présents :** M LABBE Guy – Mme BEURRIER Chrystelle – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

**Absents excusés :** /

**Absent :** /

**Procuration :** /

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 02 Avril 2026

**Secrétaire de séance :** Mme COUTY Micheline

### **INDEMNITES ALLOUEES AU MAIRE, AUX ADJOINTS ET AUX CONSEILLERS DELEGUES**

**VU** les articles L.2123-20 à L.2123-24-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

**VU** l'article L.2123-20 du CGCT qui fixe les taux maximums des indemnités de fonction des maires, adjoints et conseillers municipaux,

**VU** le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 22 mars 2026 constatant l'élection du maire et de quatre Maire-adjoints ;

**VU** l'arrêté municipal en date du 22 mars 2026 portant délégation de fonctions à Madame Chrystelle BEURRIER, Monsieur Gilles SEGAUD, Madame Micheline COUTY, Monsieur Jean-Louis PERICHON, Maire-adjoints ;

**VU** l'arrêté municipal en date du 22 mars 2026 portant délégation de fonctions à Monsieur Fabrice TULOUP et à Madame Françoise GENAUD, conseillers municipaux délégués ;

**CONSIDÉRANT** qu'il appartient au conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions, dans la limite des taux maximum fixés par la loi ;

**CONSIDÉRANT** que pour la commune de LE DONJON, 1007 habitants, le taux maximal de l'indemnité du maire en pourcentage de l'indice terminal de l'échelle de la rémunération de la fonction publique ne peut dépasser 55,7 % de l'indice brut ;

**CONSIDÉRANT** que pour la commune de LE DONJON, 1007 habitants, le taux maximal de l'indemnité d'un adjoint en pourcentage de l'indice terminal de l'échelle de la rémunération de la fonction publique ne peut dépasser 21,38 % de l'indice brut ;

**OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

Pour : 12 – Contre : 00 – Abstention : 00

**DÉCIDE** de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire, des adjoints et des conseillers délégués comme suit :

- Maire : 43,7 % de l'indice terminal de l'échelle de la rémunération de la fonction publique
- 1er Maire-adjoint : 20,15 % de l'indice terminal de l'échelle de la rémunération de la fonction publique
- 2ème Maire-adjoint : 20,15 % de l'indice terminal de l'échelle de la rémunération de la fonction publique
- 3ème Maire-adjoint : 20,15 % de l'indice terminal de l'échelle de la rémunération de la fonction publique
- 4ème Maire-adjoint : 20,15 % de l'indice terminal de l'échelle de la rémunération de la fonction publique ;
- Conseiller municipal délégué au diagnostic et suivi des chantiers de voiries : 8.43 % de l'indice terminal de l'échelle de la rémunération de la fonction publique ;
- Conseiller municipal délégué à la communication institutionnelle : 8.43 % de l'indice terminal de l'échelle de la rémunération de la fonction publique.

**INSCRIT** les crédits nécessaires au budget communal ;

**TRANSMET** au représentant de l'Etat dans l'arrondissement la présente délibération ;

**AUTORISE** le Maire à prendre et réaliser toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Guy LABBE



La secrétaire de séance,

Micheline COUTY

## Tableau récapitulatif des indemnités allouées aux membres du conseil municipal

Nom - Prénom	Fonction	Taux voté en %	Montant brut mensuel	Montant net mensuel
LABBE Guy	Maire	43.70 %	1 796.30 €	1 389.01 €
BEURRIER Chrystelle	1 <sup>ère</sup> adjointe	20.15 %	828.43 €	716.27 €
SEGAUD Gilles	2 <sup>ème</sup> adjoint	20.15 %	828.43 €	716.27 €
COUTY Micheline	3 <sup>ème</sup> adjointe	20.15 %	828.43 €	716.27 €
PERICHON Jean-Louis	4 <sup>ème</sup> adjoint	20.15 %	828.43 €	716.27 €
GENAUD Françoise	Conseillère déléguée	8.43 %	346.52 €	299.61 €
TULOUP Fabrice	Conseiller délégué	8.43 %	346.52 €	299.61 €
<b>TOTAL</b>			<b>5 803.06 €</b>	<b>4 853.31 €</b>

Fait à LE DONJON, le 08 avril 2026

Le Maire,

Guy LABBE



Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 11

Quorum : 07

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

### **COMMUNE DE LE DONJON**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

**Présents :** M LABBE Guy – Mme BEURRIER Chrystelle – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

**Absents excusés :** /

**Absent :** /

**Procuration :** /

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 02 Avril 2026

**Secrétaire de séance :** Mme COUTY Micheline

### **APPROBATION DU CFU 2025 - COMMUNE**

M le Maire rappelle que le Compte Financier Unique (CFU) se substitue désormais au compte administratif produit par l'ordonnateur, et au compte de gestion produit par le comptable public. C'est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public.

Il rationalise et modernise l'information budgétaire et comptable soumise au vote et supprime les doublons qui existaient entre le compte administratif et le compte de gestion. Il simplifie les procédures, car sa production est totalement dématérialisée.

Bilan financier de l'exercice budgétaire, le CFU exprime les résultats de l'exécution du budget. Il retrace en dépenses, et en recettes, les prévisions, les réalisations dans chacune des deux sections.

Le vote par le conseil municipal du CFU constitue l'arrêté des comptes.

Conformément à l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales, dans les séances où le compte administratif du Maire est débattu, Le Conseil Municipal élit son président, Le Maire ne pouvant participer au vote.

M LABBE Guy s'étant retiré, M PERICHON Jean-Louis, doyen d'âge prend la présidence.

Le CFU laisse apparaitre les résultats suivants pour l'année 2025 :

**INVESTISSEMENT**

Dépenses	Prévu :	767 397.00 €
	Réalisé :	380 371.07 €
	Reste à réaliser :	345 143.00 €

Recettes	Prévu :	767 397.00 €
	Réalisé :	366 770.30 €
	Reste à réaliser :	211 216.00 €

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses	Prévu :	1 406 245.00 €
	Réalisé :	1 098 108.63 €

Recettes	Prévu :	1 406 245.00 €
	Réalisé :	1 395 664.52 €

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	- 13 600.77 €
Fonctionnement :	297 555.89 €
Résultat global :	283 955.12 €

**OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

Pour : 11 – Contre : 00 – Abstention : 00

- 🚦 **Approuve le compte financier unique 2025 – Commune**, dressé conjointement par le Maire et le comptable public.
- 🚦 **Reconnait la sincérité des restes à réaliser**
- 🚦 **Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.**

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Guy LABBE



La secrétaire de séance,

Micheline COUTY

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 12

Quorum : 07

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

**COMMUNE DE LE DONJON**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

**Présents :** M LABBE Guy – Mme BEURRIER Chrystelle – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

**Absents excusés :** /

**Absent :** /

**Procuration :** /

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 02 Avril 2026

**Secrétaire de séance :** Mme COUTY Micheline

**AFFECTATION DES RESULTATS 2025 - COMMUNE**

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025,  
Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de	150 802.21 €
Un excédent N-1 reporté :	146 753.68 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	297 555.89 €

Un déficit d'investissement de :	13 600.00 €
Un déficit des restes à réaliser de :	133 927.00 €
Soit un besoin de financement de :	147 527.77 €

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31.12.2025 : excédent	297 555.89 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	147 527.77 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	150 028.12 €

Résultat d'investissement reporté (001) – Déficit	13 600.77 €
---	-------------

OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :

Pour : 12 – Contre : 00 – Abstentions : 00

- Approuve l'affectation des résultats 2025 – budget principal telle que présentée.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Guy LABBE



La secrétaire de séance,

Micheline COUTY

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 11

Quorum : 07

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

### **COMMUNE DE LE DONJON**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

**Présents :** M LABBE Guy – Mme BEURRIER Chrystelle – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

**Absents excusés :** /

**Absent :** /

**Procuration :** /

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 02 Avril 2026

**Secrétaire de séance :** Mme COUTY Micheline

### **APPROBATION DU CFU 2025 – ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

M le Maire rappelle que le Compte Financier Unique (CFU) se substitue désormais au compte administratif produit par l'ordonnateur, et au compte de gestion produit par le comptable public. C'est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public.

Il rationalise et modernise l'information budgétaire et comptable soumise au vote et supprime les doublons qui existaient entre le compte administratif et le compte de gestion. Il simplifie les procédures, car sa production est totalement dématérialisée.

Bilan financier de l'exercice budgétaire, le CFU exprime les résultats de l'exécution du budget. Il retrace en dépenses, et en recettes, les prévisions, les réalisations dans chacune des deux sections.

Le vote par le conseil municipal du CFU constitue l'arrêté des comptes.

Conformément à l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales, dans les séances où le compte administratif du Maire est débattu, Le Conseil Municipal élit son président, Le Maire ne pouvant participer au vote.

M LABBE Guy s'étant retiré, M PERICHON Jean-Louis, doyen d'âge prend la présidence.

Le CFU laisse apparaitre les résultats suivants pour l'année 2025 :

**INVESTISSEMENT**

Dépenses	Prévu :	193 577.00 €
	Réalisé :	186 545.34 €
	Reste à réaliser :	10 000.00 €

Recettes	Prévu :	193 577.00 €
	Réalisé :	147 130.63 €
	Reste à réaliser :	0.00 €

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses	Prévu :	157 921.00 €
	Réalisé :	170 399.69 €

Recettes	Prévu :	157 921.00 €
	Réalisé :	170 399.69 €

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	- 39 414.71 €
Fonctionnement :	62 688.19 €
Résultat global :	23 273.48 €

**OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

Pour : 11 – Contre : 00 – Abstention : 00

- ✚ **Approuve le compte financier unique 2025 – Assainissement collectif**, dressé conjointement par le Maire et le comptable public.
- ✚ **Reconnait la sincérité des restes à réaliser**
- ✚ **Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.**

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Guy LABBE



La secrétaire de séance,

Micheline COUTY

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 12

Quorum : 07

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

**COMMUNE DE LE DONJON**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

**Présents :** M LABBE Guy – Mme BEURRIER Chrystelle – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

**Absents excusés :** /

**Absent :** /

**Procuration :** /

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 02 Avril 2026

**Secrétaire de séance :** Mme COUTY Micheline

**AFFECTATION DES RESULTATS 2025 – ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025,  
Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de	52 091.74 €
Un excédent N-1 reporté :	10 596.45 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	62 688.19 €

Un déficit d'investissement de :	39 414.71 €
Un déficit des restes à réaliser de :	10 000.00 €
Soit un besoin de financement de :	49 414.71 €

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31.12.2025 : excédent	62 688.19 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	49 414.71 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	13 273.48 €

Résultat d'investissement reporté (001) – Déficit	39 414.71 €
---	-------------

**OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

**Pour : 12 – Contre : 00 – Abstentions : 00**

- Approuve l'affectation des résultats 2025 – budget annexe assainissement collectif telle que présentée.

Pour extrait conforme  
Le Maire;

Guy LABBE



La secrétaire de séance,

Micheline COUTY

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 12

Quorum : 07

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

**COMMUNE DE LE DONJON**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

**Présents :** M LABBE Guy – Mme BEURRIER Chrystelle – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

**Absents excusés :** /

**Absent :** /

**Procuration :** /

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 02 Avril 2026

**Secrétaire de séance :** Mme COUTY Micheline

**RYTHMES SCOLAIRES POUR L'ANNEE 2026-2027**

M le Maire explique au Conseil Municipal qu'il serait nécessaire de solliciter le renouvellement de dérogation des rythmes scolaires pour l'année 2026/2027.

M le Maire précise que les rythmes resteront les mêmes que cette année.

**OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ :**

**Pour : 12 – Contre : 00 – Abstentions : 00**

- Décide de demander le renouvellement de la dérogation des rythmes scolaires à compter de la rentrée 2026/2027
- Décide de conserver les horaires de l'école primaire « Marlène JOBERT », qui sont fixés comme suit :
  - Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00. Les activités pédagogiques complémentaires sont fixées au mardi de 16h00 à 17h00.
- Autorise M le Maire à signer tout document utile

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Guy LABBE



La secrétaire de séance,

Micheline COUTY

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 12

Quorum : 07

République Française- Département de l'Allier - Arrondissement de VICHY

### **COMMUNE DE LE DONJON**

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE DONJON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LABBE Guy, Maire.

**Présents :** M LABBE Guy – Mme BEURRIER Chrystelle – M SEGAUD Gilles – Mme COUTY Micheline – M PERICHON Jean-Louis – M DUVERNAY Gilles – M DUFOURD Jean-Pierre – Mme GENAUD Françoise – Mme MARIDET Annick – Mme BELIN Alexandra – M TULOUP Fabrice – Mme CHABROUX Marie-Ange.

**Absents excusés :** /

**Absent :** /

**Procuration :** /

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 02 Avril 2026

**Secrétaire de séance :** Mme COUTY Micheline

### **RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC ALLIER BOURBONNAIS TERRITOIRES CONCERNANT L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS ET DES ACTES RELATIFS A L'OCCUPATION DU SOL**

Monsieur le Maire rappelle que l'article 134 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové dite loi « Alur » réserve la mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations d'urbanisme uniquement aux communes compétentes appartenant à une communauté de communes de moins de 10 000 habitants.

Par ailleurs, les articles R410-5 et R423-15 du code de l'urbanisme précisent que la commune peut charger les entités suivantes des actes d'instruction :

Les services de la commune,

Les services d'une collectivité territoriale ou d'un groupement de collectivités,

Les services d'un syndicat mixte ne constituant pas un groupement de collectivités,

Une agence départementale créée en application de l'article L5511-1 du code général des collectivités territoriales.

Monsieur le Maire rappelle qu'une convention avait donc été signée pour 3 ans, à compter du 01.01.2023 avec l'Agence Technique Départementale de l'Allier pour l'instruction des dossiers d'urbanisme de la commune et qu'il serait donc nécessaire de la renouveler car celle-ci est arrivée à expiration le 31.12.2025

**OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

**Pour : 12 – Contre : 00 – Abstentions : 00**

- Autorise M le Maire à renouveler la convention d'instruction des dossiers d'urbanisme avec ALLIER BOURBONNAIS TERRITOIRES pour la période allant du 01 janvier 2026 au 31 août 2028.
- Autorise M le Maire à signer ladite convention ainsi que tout autre document utile.

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Guy LABBE



La secrétaire de séance,

Micheline COUTY